

CHRONIQUE

La Fédération Historique de Provence a-t-elle encore un avenir ?

Il y a un peu plus de cinquante-trois ans qu'est paru le premier numéro de *Provence historique*. La nouvelle revue prenait la suite de trois autres, les *Mémoires de l'Académie du Vaucluse* (dont la publication devait reprendre en 1966), les *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, *Provincia*, organe de la Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille.

La liste des fondateurs présents lors de l'assemblée constitutive du 11 février 1950 était significative des objectifs ambitieux que l'on s'était fixé. Elle comptait dix archivistes et conservateurs (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes maritimes, Marseille, Archives de la Marine à Toulon, Chambre de commerce de Marseille), quatre enseignants de Marseille et d'Aix (M^{lle} Honnorat, MM. Thouvenin, Guiral et Meyer), deux universitaires (MM. Palanque et Lhéritier), le bibliothécaire en chef de la ville de Marseille.

Des associations et des musées étaient représentés, directement ou indirectement, suivant des modalités que nous ignorons : académies de Marseille, d'Aix, du Vaucluse ; Institut historique de Provence ; Musée de la Chambre de commerce, musée Borély ; Société scientifique et littéraire de Cannes ; musée archéologique de Marseille ; club alpin sous-marin de Cannes. L'appellation de « Fédération » était donc justifiée, même si la représentation de l'ensemble provençal n'était pas parfaitement équilibrée.

L'objectif principal était la publication d'une « revue d'érudition consacrée à l'histoire régionale ». Pendant les débats on souhaita voir signalées « les informations et publications des sociétés savantes locales ». Ainsi, dès le début était posée la question du contenu du terme « fédération ».

Le statut des membres était compliqué. On distinguait en effet entre sociétés « titulaires », arrivant avec tous leurs membres comme abonnés à la revue (il en fallait quand même cinquante), sociétés adhérentes apparemment

en tant que personnes morales seulement (qui devaient souscrire un abonnement en leur nom, peut-on supposer) et adhérents individuels baptisés « correspondants ». Les premières s'interdisaient la réalisation de revues particulières (seuls les bulletins internes étaient admis. Rien de tel ne fut précisé dans les statuts). Les articles proposés à la rédaction de *Provence historique* devaient passer par le canal des sociétés adhérentes.

On débattit du contenu de la revue. Fallait-il ouvrir largement les pages à toutes les collaborations ou trier (« élaguer les communications de seconde zone », « publier in extenso les articles de fond », « faire connaître de façon plus restreinte les travaux des sociétés adhérentes »)? On semble s'être orienté vers une formule souple, mais fort difficile à appliquer: « retenir les meilleurs travaux », « équilibrer les articles suivant les diverses régions provençales » en tenant compte de la participation financière des sociétés.

Ces questions réapparurent dans les discussions autour du comité de publication. Fallait-il « équilibrer la représentation des départements et des villes importantes », y faire figurer un représentant de chaque société membre ou moduler cette représentation en fonction de critères géographiques et quantitatifs, introduire des personnalités indépendantes? L'article 5 des statuts de la Fédération tenta de synthétiser de manière souple ces points de vue, de manière à conserver une marge de manœuvre.

Le problème du financement était crucial. La Fédération s'interdit toute demande de subvention auprès des élus. Les fonds devaient venir des éventuels dons et legs, de subventions (CNRS; universités?) et avant tout des sociétés membres par le biais des abonnements, qu'elles devaient collecter dans le cas des sociétés « titulaires ». Le montant de l'abonnement fut fixé à 250 F de l'époque pour les sociétés, à 300 pour les « correspondants », le prix du fascicule à 200.

Outre la revue, la Fédération annonçait son intention de tenir des « congrès régionaux » annuels (certains souhaitaient une organisation stricte et la focalisation sur deux ou trois grands sujets: archéologie, moyen âge, moderne), de participer à des congrès internationaux et au Comité des travaux historiques (le CTHS). Les congrès régionaux devaient passer de ville en ville provençale.

Les pères fondateurs avaient beaucoup espéré des sociétés savantes et autres associations culturelles, les débats tels qu'ils sont rapportés par le numéro 1 de la revue et le texte des statuts le prouvent. C'était un gros risque puisqu'une partie des abonnements devait passer par leur canal: il importait donc absolument qu'elles fussent rigoureusement administrées, seule garantie de recouvrements et de versements annuels réguliers et rapides. Il fallait aussi qu'elles fussent durablement intéressées, qu'elles jouassent le jeu de la participation, qu'elles transmissent rapidement les cotisations et les coordonnées des adhérents. Or rien ne pouvait être sérieusement organisé par la Fédération qui dès le départ ne semble pas avoir pu connaître exactement les effectifs de ses membres, ce qui a rendu plus tard extrêmement difficile la réforme statutaire de 1998 (fasc. 192 de *Provence historique*).

Que s'est-il passé depuis 1950 ? Étrangement pour une association à vocation historique il ne subsiste que très peu d'archives de la Fédération. On ne peut donc qu'être bref et vague, rappeler la parution régulière de la revue, son évolution vers une qualité de plus en plus satisfaisante, sa tournure de plus en plus universitaire, la tenue aussi régulière de congrès régionaux, dont certains furent organisés avec des sociétés extra-provençales. Attiraient-ils d'importants auditoires nous l'ignorons. Nos souvenirs d'étudiant puis de participant occasionnel, ceux d'autres personnes, nous disent que jusqu'aux dernières journées de Marseille l'assistance n'était pas squelettique (ainsi à Sisteron, Cavaillon, Nyons ou Albenga) et qu'une convivialité certaine y régnait. Ce fut aussi à Marseille (près de cent personnes présentes le premier jour) qu'un intervenant fit faux bond, sans avertissement et sans croire devoir présenter des excuses. Après Marseille les assistances sont devenues fantomatiques et il a fallu annuler notre journée de 2003 faute de communicants.

Sur ce point la situation devient préoccupante. Autrefois des sujets géographiquement transversaux (comme à Antibes en 1972) mobilisaient les chercheurs de la région. En 2002 l'étude des rapports avec l'Italie provoque (si l'on peut dire) le silence de la plupart de ceux qui travaillent sur le sujet du côté « provençal » pour ne pas dire français. C'est la participation massive et de très grande qualité des Italiens qui a permis de donner à ces journées l'ampleur que nous espérions. Les intervenants français qui nous firent l'honneur de se déplacer surent donner une réplique de même niveau, et le résultat global a été, d'après ceux qui nous en parlèrent, très bon. Côté public il n'en fut pas de même. Les Transalpins ne vinrent pas plus que les Niçois ou les Mentonnais.

Les connaisseurs nous disent : proposez des sujets qui plaisent aux chercheurs de la région si vous voulez de la participation. La recherche « régionale » n'a pas bonne presse dans les instances dirigeantes de la recherche en France et les chercheurs, surtout les universitaires, sont écrasés de tellement de tâches qu'ils doivent parer au plus pressé et à l'indispensable. Ce n'était pas faux et ce l'est de moins en moins. Plût et plaise au ciel que ce fût et soit entièrement vrai.

Du côté des sociétés et associations on peut dire que la Fédération est au seuil du néant. Il y a six ans la seule société encore partie prenante était la Statistique de Marseille. Les relations étaient devenues extrêmement confuses et on eut beaucoup de mal à mettre les choses au point. Dans les rares documents subsistant se rencontre une liste d'une quinzaine de sociétés dont on ne sait quels rapports furent entretenus avec elles. Des soixante-deux associations et sociétés savantes mentionnées dans les réponses à l'enquête du printemps 2003 aucune n'a le moindre lien, de quelque nature que ce soit, avec la Fédération.

La revue a-t-elle jamais fait place aux activités et publications de ces partenaires du début ? Pas depuis longtemps, en tout cas. Lorsque la direction de la Fédération a tenté de renouer avec l'esprit des fondateurs en ce domaine

et proposé de faire de la revue un lien informatif entre tous ceux qui s'intéressaient au passé provençal elle a fait ce qu'il est familièrement convenu d'appeler un bide.

Nous avons aussi proposé aux lecteurs (isolés ou regroupés) intéressés par la pratique historique (il y en a un certain nombre comme l'a confirmé l'enquête de 2003) quelques activités accessibles à des amateurs éclairés, une enquête sur les prénoms et une autre sur les règlements municipaux antérieurs à la Révolution (simple collecte qui ne présentait aucune difficulté et que certains adhérents étaient tout à fait bien placés pour commencer à réaliser). Nous avons également offert de publier chaque année la liste des travaux de qualité achevés dans les diverses universités de la région (maîtrises et doctorats), des publications des services d'archives (inventaires, répertoires, par exemple), des nouveaux fonds entrés dans leurs dépôts, des manifestations (chose beaucoup plus difficile qu'il n'y paraît). Nous avons encore suggéré la rédaction périodique par les directeurs de recherches de synthèses rapides et suggestives des travaux réalisés sous leur impulsion. Enfin nous avons appelé l'intervention des littéraires, des géographes, des ethnologues, des historiens de l'art.

Globalement parlant nous n'avons pas obtenu de réponse positive, même si l'on peut voir ici et là des publications de non-historiens. Mais nous avons eu droit à quelques dédaigneux « nous avons mieux à faire », « travaillez avec une revue de niveau international » – sic (nous taïrons son nom), à une campagne paranoïaque d'un défenseur des causes inexistantes. Et on peut voir que les premières listes de travaux ne sont pas géographiquement complètes.

En ce début de siècle ne subsistent plus du projet initial qu'une structure administrative et notre revue.

La réforme des statuts de 1998 a doté la Fédération d'une structure correspondant clairement à celle d'une association type loi de 1901. Ils ont été retouchés un peu plus tard pour gommer des dispositions secondaires apparues inutiles à l'usage et peut-être contestables au plan du droit. Nous avons désormais bureau, conseil d'administration, assemblée générale, auditeurs des comptes. La publication annuelle des bilans a été poursuivie, avec quelques cafouillages récemment. Beaucoup reste à faire, en particulier du côté du bureau qui fonctionne mal pour des raisons pratiques. Que faire de nos archives ? De nos stocks de revues ? Notre « siège » n'est en fait qu'une boîte aux lettres, mais l'état de nos finances nous interdit toute location. Depuis l'origine les Archives départementales des Bouches-du-Rhône nous hébergent mais il faut éviter tout abus.

Quant à *Provence historique*, revue dont nous pouvons légitimement être fiers, une lourde menace de désabonnements massive semble se faire jour : à ce jour 40 % (?) des abonnements de 2003 ne sont pas rentrés : nous distribuons gratuitement des centaines de numéros. Les résultats de l'enquête de 2003 constituent une mise en garde sérieuse et donnent peut-être des indications pour l'avenir. Il faut souhaiter que s'instaure un dialogue permanent entre adhérents et direction.

Le questionnaire du printemps 2003 a été expédié aux abonnés individuels dont l'adresse était connue (ce qui n'est pas toujours le cas pour les lecteurs étrangers). Un sur deux a bien voulu répondre, mais surtout ceux qui étaient géographiquement les plus proches :

tout)	Bouches-du-Rhône	60 %	(Marseille avant
	Var	12 %	
	Vaucluse	6 %	
	Alpes de Haute Provence	4 %	
	Alpes maritimes	2 %	
	Hautes Alpes	néant	
	France (reste)	13 %	
	Canada, Royaume Uni	3 %	

Qui sont-ils ? Des hommes (76 %) et des plus de 50 ans (86,5 %) :

moins de 20 ans	néant
20 à 30 ans	2 %
31 à 50 ans	12 %
51 à 60 ans	24 %
61 à 70 ans	20 %
71 à 80 ans	28 %
81 à 90 ans	12 %
plus de 90 ans	0,7 %

Ce sont des personnes appartenant quasiment toutes au secteur tertiaire, avec une grande proportion de diplômés et de haut diplômés universitaires (56 %) :

sans profession	1,4 %
retraités (sans précision)	19,7 %
enseignement primaire	2,2 %
enseignement secondaire	15,3 %
enseignement supérieur	14,6 %
enseignement ?	1,4 %
archéologie	0,7 %
conservation	5,6 %
chercheur en histoire	3,6 %
ingénieur	2,9 %
médecin	5,8 %
avocat	1,4 %
astronomie	0,7 %
journalisme	0,7 %
cadres	

(technico-commercial, tourisme, administration)	17,5 %
infirmière	0,7 %
assistante sociale	0,7 %
commerçant	0,7 %
agent technique	1,4 %

Ceux qui ont répondu sont presque tous abonnés (99,3 %). Ils voient dans la revue un outil (33,8 %) ou une source d'informations (66,2 %). Ils la conservent (94 %) ou la donnent (6 %), la font parfois circuler (38,5 %). Ce sont de « bons » lecteurs : 74 % disent dépouiller chaque numéro dans sa totalité, 14 % se contentent des articles. Ce sont des fidèles : 86,6 % sont abonnés depuis plus de cinq ans (il n'y a que 1,3 % de nouveaux lecteurs). Sur les 42 % qui ont indiqué l'ancienneté précise de l'abonnement 30 % disent entre 10 et 15 ans, 14 % entre 16 et 20, 15 % entre 25 et 30, 15 % entre 31 et 50, et 3 % plus de 50.

Nos lecteurs sont des militants de l'histoire. Les deux tiers affirment lire au moins une autre revue historique (presque uniquement des publications locales ou régionales : 61 titres sur 68. Citons *Alpes de Lumière*, *Marseille*, *Recherches régionales* (Nice), *Nice historique*, le *Bulletin...* de la société de Draguignan). Les périodiques généraux sont des revues de vulgarisation sérieuses.

40 % annoncent suivre les travaux d'une société savante locale. Il s'agit essentiellement d'associations du type « amis de », « académie », « société historique ». Apparemment nos adhérents sont peu attirés par les sociétés de généalogie (deux mentions) ou de langue d'oc (une mention). L'archéologie, la sauvegarde du patrimoine local, l'histoire locale ont leur faveur.

Que pensent-ils de la revue ? Dans certains cas le sens des réponses paraît incontestable : 49 % de très satisfaits et 41 % d'assez satisfaits pour la lisibilité ; 51,7 et 39,5 pour la dimension des articles ; 53 et 37,4 % pour la mise en page ; 88,2 % jugent le niveau suffisant (4,2 % : trop bas ; 7,5 % : trop haut).

Sur deux points les avis sont partagés, nuancés, donc difficiles à interpréter. 61,4 % se disent satisfaits de l'illustration mais 33,8 % sont mécontents (et reviennent sur cette question dans les remarques et critiques). La revue offre incontestablement un visage austère (mais pas plus que la plupart des revues nationales ou régionales du même genre). Peut-on améliorer les choses ? Il faut savoir qu'une seule image augmente la facture d'un numéro de 460 € environ. Illustrer davantage (sans parler de la couleur) ferait grimper la note et le montant des abonnements alors que les techniciens de l'impression jugent nos prix bas et que nous devrions les relever. Les adhérents seraient-ils d'accord ?

Autre question. Nous avons été frappés par le nombre important des remarques acides faites à propos de la formule du numéro thématique, net-

tement retenue à partir de 1986, avec des précédents comme en 1954. Et nous avons donc questionné sur ce point. 37,3 % sont favorables aux numéros thématiques, 25,3 % préfèrent la formule classique, généraliste, et 37,3 % apprécient le système actuel.

Nous avons été surpris par l'insensibilité de la plupart des lecteurs (ou leur indifférence ?) à l'évolution du contenu de *Provence historique*.

Le premier changement visible quoique discret et, sauf erreur, jamais commenté ou expliqué, est la disparition successive de plusieurs « patronages » (?), celui de l'université d'Aix-Marseille en 1982 (certains se souviennent d'une participation financière des juristes au fonctionnement de la revue. Une démarche a été faite en 1998, sans réponse), celui de l'université de Nice en 1987, celui du CNRS en 1991 (qui subventionnait la revue), comme si *Provence historique* était de plus en plus perçue comme l'émanation de la faculté des lettres d'Aix, rebaptisée université de Provence après son accouplement avec les scientifiques de Marseille.

Une étude par sondages pour 1953-1956, 1973-1976 et 1993-1996 révèle d'autres changements. Les pourcentages suivants seront considérés avec beaucoup de prudence : quiconque suit assidûment la revue sait que les tendances ci-dessous dégagées peuvent varier de manière sensible.

	Provence	Prov. occ.	Comtat	Prov. alpine	Var	Comté/Nice Alpes Mmes
sond A.	8,6	28	8,6	0	19,3	33,3
sond B.	22,8	34	13,9	5,9	8,9	15,8
sond C.	14,3	48	10,4	11,7	13	2,6

Le territoire touché par les articles (en %)

	Préhistoire	Antiquité	Moyen Âge	Moderne	Contemporaine
sond A.	9,5	7,1	26,2	27,4	29,8
sond B.	0	3,2	41	34	22,1
sond C.	0	0	27,3	31,4	41,4

L'époque traitée par les articles

On remarquera l'élimination des hautes époques et la montée en puissance de la contemporaine (XIX^e-XX^e siècles). Contrairement à certaines craintes le Moyen âge n'est pas abandonné. Sur le plan géographique, l'ouest provençal se taille vite la part du lion, alors que l'université de Nice a pris son

essor. Ni la revue ni la Fédération ne peuvent être mises en cause : nous publions ce que l'on nous propose, le seul critère retenu étant celui de la qualité. On ne nous a presque rien offert sur l'est et même la bande centrale.

En effet, l'examen de la liste des auteurs montre le retrait des historiens professionnels (universitaires et archivistes) et des érudits spécialistes de la haute Provence et de la Provence orientale, la rareté des historiens du droit... ; la présence de grands noms de l'histoire française (pas toujours liés à la Provence: L. Dermigny, N. Dufourcq, H.-I. Marrou, R. Cornevin, R. Mauny, M. Venard, M. Agulhon, M. Vovelle), de quelques littéraires, de quelques géographes, ne peut que consoler partiellement.

	Universitaires			Archivistes, conservateurs, chercheurs de			
sond A.	7	0	0	8	0	1	2
sond B.	21	1	6	8	1	0	3
sond C.	17	4	0	3	0	0	1

La composition des instances administratives de la Fédération a aussi évolué.

En 1953 l'exécutif (7 personnes) compte un cannois et sept aixois/marseillais, un seul universitaire. Le comité de publication de dix personnes comprend les archivistes de Marseille, Avignon, Digne, Draguignan et Toulon-Marine et cinq marseillais; il n'y a qu'un universitaire.

Quinze ans plus tard l'exécutif (8 personnes) a beaucoup changé, sauf le président. On y voit maintenant trois universitaires (dont un juriste de Nice), un Cannois, un Toulonnais, soit cinq domiciliés dans l'ouest provençal. Au comité de rédaction, étoffé (dix-neuf membres), un Dignois, un Toulonnais, un Niçois, un Dracénois, qui côtoient quinze Occidentaux. Les archivistes de tous les départements de l'ancienne Provence sont là. Il y a sept universitaires d'Aix et de Nice. Le noyau est marseillais.

Troisième coupe en 1973, après la disparition d'E. Baratier qui avait été jusque là le maître d'œuvre de la revue. L'exécutif est à huit, le comité à vingt-six. Dans le premier (le « bureau ») quatre universitaires aixois. Dans le second, douze universitaires dont un Niçois et deux ex-Aixois, trois Niçois, une Toulonnaise, un Dignois, tous les autres étant Occidentaux et surtout Marseillais. Les archives départementales du Var ne sont plus représentées.

Quatrième coupe en 1980, époque à laquelle le professeur N. Coulet (actuel directeur de la revue) remplace le professeur P.-A. Février (qui avait succédé à E. Baratier). Au Bureau huit personnes dont cinq universitaires dont un de Nice ; deux Niçois et un Toulonnais. Le comité a été ramené à vingt personnes: neuf universitaires, quatre archivistes (Marseille, Avignon, Digne, Toulon-Marine); cinq non-occidentaux.

Cinquième coupe en 1995. Le renouvellement est considérable sur le plan des noms. Dans le Bureau de neuf personnes siègent trois universitaires d'Aix, Nice et Avignon; le président de la Société de statistique de Marseille, deux archivistes des Bouches-du-Rhône, un membre de l'Académie du Var. Quant au comité de publication (quinze membres) il réunit dix Occidentaux, un Niçois et quatre anciens Aixois. Les archives départementales de Draguignan, et de Nice, celles de la Marine ont disparu. Il y a un juriste. En dépit des efforts du président de la Fédération le repliement sur l'ouest provençal, sur ses universités, sur leurs problématiques, est confirmé. La réforme de 1998 n'a pu provoquer aucun arrêt dans ce glissement. Tout au plus peut-on noter l'entrée dans le conseil d'administration d'un président de société savante, d'un architecte (de formation) et d'un juriste de Nice.

Quels sont les responsables de cette évolution ? D'abord les pesanteurs institutionnelles de la Fédération : son siège, même réduit à une adresse, ne peut être mis n'importe où et varier suivant les domiciles changeants des permanents. Ensuite le renouvellement du personnel de beaucoup de dépôts d'archives départementales ou autres, de musées, de bibliothèques. Enfin, probablement l'orientation de la revue, celles des centres d'histoire du droit, et le manque de rapports entre les centres de l'ouest et de l'est.

On l'a vu, dès 1950 s'était posée la question du degré d'ouverture de *Provence historique*. Fallait-il privilégier le grand public cultivé ou la recherche de type universitaire ? Le point de vue exposé par P.-A. Février en 1973 (fasc. 93) fait le point sur la question et annonce les orientations postérieures. D'un côté il appelait à la collaboration avec les membres des diverses sociétés fédérées et autres sociétés savantes de la région, « sans prétendre imposer [une] recherche », et lançait un appel aux suggestions. De l'autre, il restreignait la rencontre aux « Universités de Nice, d'Aix, d'Avignon, [aux] étudiants ou [aux] enseignants » et affirmait « le devoir d'être exigeant ». Il fallait « informer [les] lecteurs d'un certain nombre de fronts pionniers ». La place des comptes rendus devait s'accroître, aussi celle des notices méthodologiques. Des éditoriaux devaient signaler « les travaux qui n'intéressent pas... notre région mais qui peuvent trouver application ». Les numéros généralistes devaient céder la place à des numéros thématiques ou pluridisciplinaires. On souhaitait l'intervention des ethnologues, des philosophes, des linguistes, des géographes.

La Fédération devait « être un des éléments d'animation de la région » sur le plan de la recherche, de la transformation du pays, de la formation permanente. C'était quasiment court-circuiter tous les organismes qui œuvraient déjà en ce sens.

En conclusion, P.-A. Février demandait l'aide des lecteurs, appelait à l'extension du lectorat de *Provence historique*, à son rajeunissement tout en réitérant sa volonté de conserver un haut niveau scientifique en se réservant le droit de refuser les articles proposés ou d'en exiger le remaniement.

Le programme était plus qu'ambitieux. Il fallait des moyens humains et matériels dont la Fédération n'a jamais disposé. Les successeurs de P.-A. Février ont conservé tout ce qui pouvait l'être, particulièrement sa philosophie. Dans sa forme actuelle la revue est le résultat combiné d'une véritable utopie et du possible. Qu'en pensent les adhérents ?

Deux tiers de ceux qui ont répondu à l'enquête de 2003 ont bien voulu réagir, souvent en abordant un point précis (55 %). En apparence divers, les avis cernent les questions soulevées précédemment. On peut les regrouper autour de certains thèmes. Comme beaucoup sont uniques on s'est contenté de mettre en italique les opinions récurrentes :

1) présentation de la revue: *typographie trop petite, format insuffisant, cartographie médiocre, absence de cartes anciennes; extérieur trop austère, à rajeunir*; relecture insuffisante qui laisserait passer des fautes de français, des erreurs historiques grossières, des manques de perspective historique générale.

2) Relations avec les lecteurs : répondre aux propositions d'articles, et de manière circonstanciée en cas de refus.

3) Améliorations ou création de nouvelles rubriques: *élargir le champ géographique au Midi*; inclure l'histoire provençale dans les débats généraux; pour les comptes rendus, les multiplier, les étendre (ou les raccourcir), les rendre « moins ergoteurs »; publier des documents, des résumés de colloques, des tables générales plus fréquemment; publier des bibliographies régionales utilisables par des amateurs éclairés; créer un site internet avec index des articles et bibliographies sur des sujets locaux ou régionaux; annoncer les activités des associations, les expositions les colloques, les rencontres, les soutenances, les thèmes à venir de *Provence historique*; publier des éphémérides historiques; faire connaître l'état actuel des recherches en cours dans les différents centres de la région.

4) Les collaborateurs de la revue: *chasse gardée des professionnels de l'histoire, d'où des articles trop pointus, trop détaillés, incapables de synthèse*; absence des non-universitaires.

5) Les périodes traitées: *pas assez de préhistoire, d'antiquité, de contemporaine, de Moyen âge (ou trop)*.

6) Les régions étudiées: *pas assez de Var, trop de Bouches-du-Rhône, pas assez de Comtat, de Haute Provence*.

7) Les thèmes: *absence de l'archéologie*, des sujets locaux, de l'histoire de l'art, de la musique, de la langue.

Les futurs animateurs de la Fédération ont du pain sur la planche. Nous en appelons à la bonne volonté, peut-être à l'enthousiasme des adhérents. La situation est très sérieuse: la revue perd des lecteurs, n'en recrute pratiquement pas. Il ne s'agit pas d'une situation propre à la région PACA. Partout les nuages s'amoncellent sur les sociétés savantes, formules d'une autre société, d'une autre culture, d'un autre monde de l'information, menacés

par l'évolution des « mentalités » et des goûts, par les difficultés financières des particuliers et des collectivités, par les contraintes qui écrasent toutes les professions tournant autour de la discipline historique (enseignement, conservation), enfin par la concurrence de médias qui privilégient massivement l'histoire générale, celle de l'école.

La Fédération historique de Provence doit-elle se contenter d'être l'organisme responsable de la simple publication (au sens le plus étroit) d'une revue ? Les moyens dont elle dispose, les circonstances semblent l'y condamner. Si les adhérents pensent autrement ils doivent s'y impliquer, et massivement.

François-Xavier EMMANUELLI

Nota: Cet article n'est pas présenté au nom du conseil d'administration. Il n'engage que son auteur.